

COMMERCIALISATION DES PRODUITS PÉTROLIERS

Sonatrach veut reconquérir le marché mauritanien

P2



74 PALESTINIENS TUÉS DANS DES FRAPPES SIONISTES

Israël bombarde les déplacés et les affamés

P11

COUVERTURE SOCIALE

**Plus de 630 milliards de dinars
dépensés par la CNAS en 2024**

P2

EL-MENIAA

**Un ressortissant étranger en
possession de drogues dures arrêté**

P16

COUVERTURE SOCIALE

Plus de 630 milliards de dinars dépensés par la CNAS en 2024

Lors de son passage ce lundi dans l'émission « Inebgi n-tasebhit – L'invité du matin », diffusée par la Deuxième chaîne de la Radio nationale algérienne (en tamazight), Abdelhafid Djeghri, directeur des prestations à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a présenté un état des lieux du système de sécurité sociale en Algérie.

M. Djeghri a d'abord révélé que le nombre d'assurés sociaux et de leurs ayants droit a atteint 30 millions de personnes à travers le pays. Ces bénéficiaires profitent des prestations du régime de sécurité sociale, notamment du remboursement des médicaments, dont le coût annuel s'élève à environ 300 milliards de dinars algériens.

Face à la complexité croissante du système et à l'abondance des données à traiter, la CNAS a engagé un processus de modernisation basé sur la numérisation. Cette transformation vise à améliorer l'accès aux services, renforcer leur efficacité et mieux protéger les ressources du régime, en ligne avec les directives des plus hautes autorités de l'État.

Parmi les outils numériques mis en place, la plateforme «El-Hanaa» permet désormais aux citoyens d'effectuer en ligne un certain nombre de démarches administratives. La carte Chifa, quant à elle, reste un outil central pour l'accès aux médicaments. M. Djeghri a également annoncé le lancement d'une deuxième version améliorée de cette carte, offrant plus de sécurité et de commodités aux usagers. A ce jour, 17 millions de cartes Chifa ont été distribuées, notamment aux personnes atteintes de maladies chroniques.

En 2024, les dépenses globales de la CNAS pour la prise en charge des différents risques – maladie, maternité, invalidité, décès, accidents du travail, maladies professionnelles, etc. – ont dépassé les 630 milliards de dinars. Ce chiffre témoigne de l'importance de ce dispositif dans la politique sociale de l'État algérien.

M. Djeghri a tenu à souligner que ces montants représentent des fonds publics et qu'il est donc impératif de les gérer avec rigueur. Il a mis en garde contre certaines dérives, telles que l'usage excessif ou injustifié des médicaments ou encore l'abus des arrêts maladie, qui fragilisent le système. Il a insisté sur le fait que les opérations de contrôle menées par la CNAS ne visent en aucun cas à restreindre les droits des assurés, mais au contraire à lutter contre les abus, préserver les acquis sociaux et garantir la viabilité et l'équilibre du système de sécurité sociale à long terme.

Abir.N

COMMERCIALISATION DES PRODUITS PÉTROLIERS

Sonatrach veut reconquérir le marché mauritanien

Le groupe Sonatrach a affiché sa disponibilité à saisir toutes les opportunités de coopération fondées sur le principe "gagnant-gagnant" mais aussi à répondre aux besoins de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH), notamment à travers un appui technique le long de la chaîne de valeur.

Le groupe Sonatrach étudie la possibilité de créer une coentreprise avec la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) pour la distribution et la commercialisation des produits pétroliers en Mauritanie, en sus de projets de coopération couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, a indiqué, dimanche à Nouakchott, le Président-directeur général (PDG) du groupe, Rachid Hachichi. Cette annonce a été faite lors d'une réunion de travail entre M. Hachichi et le Directeur général de la SMH, Ismail Abdel Vetah, en présence de l'ambassadeur de l'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, dans le cadre d'une visite qu'effectue le PDG de Sonatrach à Nouakchott, accompagné d'une délégation de haut niveau composée de cadres dirigeants du groupe public, lit-on dans un communiqué de Sonatrach. M. Hachichi a précisé que Sonatrach est "en train d'étudier la possibilité de créer une coentreprise pour la distribution et la commercialisation des produits pétroliers en Mauritanie", exprimant la disponibilité du groupe à répondre aux besoins de la SMH, notamment à travers un appui technique le long de la chaîne de valeur, selon les propos rapportés dans le communiqué.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des axes du mémorandum d'entente signé en janvier dernier avec la partie mauritanienne, il a réaffirmé que le Groupe "reste ouvert" à toutes les opportunités de coopération fondées sur le principe "gagnant-gagnant". Dans le même contexte, M. Hachichi a affirmé que cette réunion, qui a permis d'examiner les voies de renforcement de la coopération bilatérale, d'explorer les opportunités d'investissement et d'échanger les expertises dans les domaines de l'exploration, la production, le transport, les services pétroliers et la formation, intervient dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des axes stratégiques énoncés dans le mémorandum d'entente, notamment dans son volet relatif à la formation, selon le communiqué. Plusieurs cadres et ingénieurs de la SMH avaient déjà entamé leur formation à l'Institut algérien du pétrole (IAP), ajoute M. Hachichi qui a souligné la disposition de Sonatrach à accueillir davantage d'ingénieurs mauritaniens au sein de ses unités de



production afin de renforcer leurs compétences et leur savoir-faire sur le terrain. Pour sa part, M. Abdel Vetah s'est félicité du niveau de coopération entre les deux parties, se disant satisfait des résultats de la formation initiée par Sonatrach au profit des ingénieurs mauritaniens. Le premier responsable de la SMH a fait état de projets en cours d'étude avec Sonatrach, notamment la création d'une société mixte pour l'exploration du gaz dans le bassin côtier, et une autre pour la distribution et la commercialisation des produits pétroliers, en sus de projets de coopération le long de la chaîne de valeur dans le secteur des hydrocarbures, estimant que "cette visite contribuera à donner un nouvel élan aux relations énergétiques entre les deux pays frères", a ajouté la même source. Au terme de cette réunion, un accord de non-divulgaration (NDA) concernant les gisements pétroliers a été signé, lequel régit l'opération d'échange de données techniques et de données relatives à la phase d'exploration, selon le communiqué, soulignant que cette démarche constitue "une étape charnière" vers l'établissement d'un partenariat efficace fondé sur la confiance et les intérêts mutuels.

Lors de la première journée de sa visite, M. Hachichi s'est rendu, avec la délégation qui

l'accompagnait, aux bases logistiques et installations pétrolières de la zone du port de Nouakchott, où ils ont pu découvrir les structures et les capacités logistiques et techniques dont dispose la partie mauritanienne. Cette visite s'inscrit "dans le cadre de la stratégie adoptée par Sonatrach pour renforcer sa présence régionale et internationale, en élargissant son réseau de partenariats, en vue de consacrer son rôle pivot en tant qu'acteur clé dans la réalisation du développement énergétique durable en Afrique", a conclu le communiqué. Il y a lieu de rappeler que Naftec Algérie, spécialisée dans le transport et la distribution des produits pétroliers, dissoute en juillet 2009 et rattachée à Sonatrach, avait sa filiale en Mauritanie, Naftec Mauritanie, qui avait fait, elle aussi, l'objet d'une liquidation en 2010. L'Algérie détenait 51 % de la filiale mauritanienne, l'État mauritanien détenait 34 % alors que deux hommes d'affaires mauritaniens en détenaient 15 %. La direction des investissements internationaux du Groupe Sonatrach avait procédé, en 2011, à la vente de 90 locaux commerciaux au port de Nouakchott, la capitale de la Mauritanie, une station d'essence d'une capacité de 36 000 litres et un terrain de 1 800 m².

Ali.C

ACCIDENTS DE LA ROUTE DURANT LA SAISON ESTIVALE

La DNSR lance aujourd'hui une campagne nationale de sensibilisation

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), en collaboration avec le groupe Sonatrach, lancera, à partir d'aujourd'hui, une campagne nationale de sensibilisation à la prévention des accidents de la route durant la saison estivale, a indiqué un communiqué de la DNSR. Cette campagne se déroulera du 1er juillet au 31 août, une période qui enregistre chaque année "une hausse des indicateurs de l'insécurité routière", sous le slogan : "Prudence au volant...pour la sécurité de votre famille", lit-on

dans le communiqué. La cérémonie de lancement de cette campagne aura lieu au niveau du front de mer de la wilaya de Boumerdes, avec l'organisation de journées portes ouvertes sur la sécurité routière, en présence de plusieurs organismes actifs dans le domaine, tels que le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), la Direction générale de la Protection civile (DGPC), ainsi que des représentants de la société civile. Cette campagne comprendra

également plusieurs activités de proximité à caractère informatif et de sensibilisation, destinées aux différentes catégories d'usagers de la route. Une caravane de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation sillonnera, par ailleurs, plusieurs wilayas côtières tels que Boumerdes, Mostaganem, Jijel, Annaba et Alger afin de promouvoir la culture de la sécurité routière auprès des estivants. Rappelant que 1.159 personnes sont décédées et 10.048 autres ont été blessées

dans 7070 accidents de la circulation durant la saison estivale de l'année 2024, la DNSR a souligné que ce bilan appelle à la "conjugaison des efforts et l'intensification des efforts de prévention et d'anticipation pour protéger les usagers de la route des dangers des accidents". Pour ce faire, la DNSR a invité tous les usagers de la route à faire preuve de prudence et à adopter des comportements de conduite responsables afin de passer la saison estivale dans le confort et la sécurité.

R.N

CONSEIL DE LA NATION

Arkab présente le nouveau texte de loi sur les mines

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a présenté, lundi, le nouveau texte de loi régissant les activités minières devant les membres du Conseil de la nation.

La présentation du texte s'est déroulée lors d'une plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Karima Tafer.

Lors de son exposé, le ministre a affirmé que ce texte de loi s'inscrivait dans le cadre d'une réforme globale du secteur minier et visait à réaliser la souveraineté économique et à diversifier les sources de revenu national en dehors du secteur des hydrocarbures, outre la création de milliers d'emplois directs et indirects et le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME). A cet égard, M. Arkab a souligné que cette réforme reposait sur un diagnostic approfondi de la réalité du secteur, ayant révélé plusieurs insuffisances, notamment la faiblesse des investissements dans l'exploration et la prospection, l'absence d'une base de données géologiques et minières précise, la rareté des nouvelles découvertes exploitables et la quasi-absence d'investissements



étrangers, en sus de la faible production locale de certains minéraux, entraînant ainsi une augmentation continue des importations, malgré leur disponibilité locale. Le ministre d'Etat a souligné que le texte, adopté à la majorité par

les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), englobe un ensemble d'incitations et de mesures adoptées au niveau international, à même d'encourager les investissements miniers dans un cadre juridique et institutionnel stable, en se focalisant

sur le développement de l'infrastructure géologique et en garantissant le libre accès à l'information, qui constitue la pierre angulaire pour le lancement de projets d'exploration efficaces.

R.N

Front des Forces Socialistes (FFS)

Le projet de loi sur les activités minières fortement critiqué

Le Front des Forces Socialistes (FFS) a exprimé son refus d'approuver le projet de loi relatif à l'organisation des activités minières, par la voix de son représentant au Conseil de la Nation, Mehni Haddad, lors de la séance de présentation et de débat tenue hier lundi. Au nom de ses collègues sénateurs du FFS, Haddad a appelé les hautes autorités du pays à retirer ce projet de loi, qu'il considère comme porteur de menaces explicites à la souveraineté de l'Etat et du peuple sur les richesses nationales. Le parti justifie son opposition par les impacts négatifs du texte, notamment sur l'environnement, soulignant la nécessité d'une approche rationnelle et objective pour parvenir à un équilibre entre exploitation économique et respect de l'environnement et des ressources naturelles.

Selon le parlementaire, le projet ne tient pas compte des conséquences environnementales et sociales, et considère que les ressources naturelles sont un héritage à préserver pour les générations futures. Il appelle à une utilisation durable de ces ressources, tout en s'assurant que tout investissement dans le secteur minier respecte la souveraineté nationale, rejetant toute forme d'exploitation étrangère injuste ou à des fins extérieures. En outre, le sénateur insiste sur l'importance d'intégrer des engagements stricts en matière de protection de l'environnement, surtout dans le contexte actuel de changement climatique menaçant la planète. Rappelant que le secteur minier est un domaine stratégique de première importance, Haddad estime qu'un temps suffisant aurait

dû être accordé à la rédaction de cette loi, dans l'objectif de garantir l'intérêt national, sans précipitation ni pressions, et en élargissant la concertation à l'ensemble des acteurs, experts et spécialistes du domaine. Quant à la méthode de rédaction et de présentation du texte, Mehni Haddad a critiqué la précipitation dans l'élaboration et l'adoption du projet, qu'il considère comme le signe d'un entêtement à maintenir une approche unilatérale dans les décisions engageant l'avenir du pays. Il conclut en affirmant que le contenu de cette loi hypothèque non seulement le présent, mais aussi les potentialités des générations futures, en menaçant leur droit à bénéficier des richesses du pays de manière équitable et durable. R.N

ALGÉRIE-SUISSE

Accord de coopération bilatérale entre les polices des deux pays

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a coprésidé hier lundi à Alger, avec le ministre suisse de la Justice et de la Police, M. Beat Jans, la cérémonie de signature d'un accord de coopération bilatérale entre les services de police des deux pays. Cet accord, qui s'inscrit dans la dynamique positive marquant les relations entre l'Algérie et la Suisse, a été cosigné par le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, et la Directrice de la police suisse, Mme Eva Wildi. Il vise à renforcer la coopération entre les deux institutions policières pour faire face aux différentes formes de criminalité, notamment la criminalité transnationale, économique et financière, ainsi que les crimes liés à la migration clandestine,

à la traite des êtres humains et au trafic de drogues. L'accord prévoit également de renforcer la coopération dans le domaine de la cybersécurité, l'échange d'expertise et des programmes de formation des polices des deux pays. A cette occasion, M. Merad a précisé que la visite du ministre suisse s'inscrivait dans le cadre de "la coopération étroite entre les deux pays dans plusieurs secteurs, notamment la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes", ajoutant que l'accord signé assure "un cadre de travail conjoint pour la lutte contre les diverses formes de criminalité", d'autant plus que l'Algérie a récemment renforcé, a-t-il dit, "son arsenal juridique avec de nouvelles lois adaptées sur la lutte contre la criminalité transnationale, la cybercriminalité, la traite des êtres hu-

ains, la migration clandestine et tous types de délinquance". Pour le ministre, cet accord "renforcera les excellentes opportunités de coopération entre les deux instances et permettra d'aller de l'avant vers une étape plus avancée et opérationnelle dans le domaine de l'action policière, afin de faire face à l'ensemble des défis sécuritaires communs", annonçant la formation prochaine d'un groupe de travail conjoint qui sera chargé de la concrétisation des clauses du présent accord. Après avoir salué "les bonnes relations historiques" entre les deux pays, M. Merad a rappelé les positions de la Suisse à l'égard de la glorieuse Révolution de libération, souhaitant "le renforcement de la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines, notam-

ment l'économie et l'investissement". A son tour, le ministre suisse de la Justice et de la Police a déclaré que son pays partageait avec l'Algérie "des liens diplomatiques et historiques forts", saluant les efforts de l'Algérie pour faire face aux différents crimes transfrontaliers. Le responsable suisse s'est également félicité du niveau de la coopération entre les deux pays dans les domaines de la justice, de la police et de la lutte contre la migration clandestine, estimant que sa visite en Algérie "permettra de renforcer la coopération bilatérale, afin de relever les défis communs". Il a, en outre, mis en exergue "l'apport qualitatif" de la communauté algérienne établie à l'étranger dans plusieurs secteurs, notamment l'économie et la recherche scientifique.

APS

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie vise une réduction de 10 % de sa consommation d'ici 2030

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des énergies renouvelables, Noureddine Yassaa, a souligné l'importance du refroidissement et de la climatisation, non seulement comme éléments essentiels de la vie quotidienne, mais également en tant que piliers de la transition énergétique et de la durabilité environnementale.

Il a indiqué que, comme dans de nombreux pays, la demande en électricité augmente fortement en Algérie, notamment durant la saison estivale, en raison de l'utilisation intensive des appareils de climatisation.

M. Yassaa a précisé qu'au cours de l'été 2024, l'Algérie a enregistré un pic de consommation d'électricité sans précédent, atteignant 19 543 mégawatts le 31 juillet. Face à cette situation, il a souligné la nécessité de rationaliser la consommation énergétique d'un côté, et de renforcer les capacités de production de l'autre, notamment en misant sur les énergies renouvelables.

Il a révélé que le secteur de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables œuvre, dans le cadre d'une stratégie globale, à la promotion de l'efficacité énergétique à travers le Programme national de maîtrise de l'énergie.

Ce programme vise une réduction de 10 % de la consommation énergétique à l'horizon 2030, par rapport à l'année 2020, et ce dans plusieurs secteurs : logement, industrie et transport.

Noureddine Yassaa a également souligné que les compétences en matière de refroidissement et de climatisation sont fondamentales pour atteindre les objectifs de durabilité.

Il a insisté sur la nécessité de développer les compétences techniques dans des domaines tels que l'isolation thermique, la récupération de chaleur, la conception de systèmes énergétiques efficaces, et l'utilisation de réfrigérants respectueux de l'environnement.

Enfin, il a appelé à diffuser une nouvelle culture de consommation chez les citoyens, basée sur le choix d'équipements de refroidissement et de climatisation à haute performance énergétique.

SEVILLE (ESPAGNE)

Le Premier ministre s'entretient avec la cheffe du Gouvernement tunisien

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a eu des entretiens bilatéraux avec la cheffe du Gouvernement de la République tunisienne, Mme Sarra Zaafrani Zenzri, en marge de sa participation, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, aux travaux de la 4e Conférence internationale sur le financement du développement (FID4) qui ont débuté lundi à Séville (Espagne). Les deux parties ont salué "les relations privilégiées entre les deux pays frères, conformément à la volonté commune qui anime les dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, et son frère le président de la République tunisienne, M. Kaïs Saïed", s'engageant à "œuvrer à leur diversification au mieux des intérêts des deux peuples frères". Les deux parties ont en outre passé en revue les activités, échéances et programmes bilatéraux, soulignant "l'importance de les concrétiser pour hisser les relations de coopération à des niveaux supérieurs". Les entretiens ont également porté sur la situation régionale et internationale actuelle, les deux parties ayant souligné "la convergence de vues entre les deux pays et la nécessité d'une coordination continue pour relever les défis communs".

R.N

ENERGIE ET MINES

Les opportunités de partenariat en Sonatrach et Avic Inno passées en revue

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab a reçu, dimanche, une délégation du Groupe industriel chinois AVIC Inno, avec laquelle il a examiné les perspectives de coopération et d'investissement en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Conduite par le président-directeur général (PDG) du groupe, Eric Yang, la délégation a été reçue au siège du ministère en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Karima Bakir Tafer, et de cadres du ministère.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger les vues sur les perspectives de coopération et d'investissement dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, notamment en ce qui concerne le développement des infrastructures énergétiques et minières, le renforcement de l'utilisation des solutions technologiques modernes dans la production et la distribution de l'électricité, le développement des industries pétrolière, gazière, pétrochimique, et la production d'engrais, de méthanol et d'ammoniac, ajoute le communiqué. Elle a porté également sur les opportunités de partenariat avec le Groupe Sonatrach à travers des projets d'exploration, de production et de développement des industries de transformation à forte valeur ajoutée, en sus de la coopération avec le Groupe SONAREM en matière d'exploitation et de transformation des ressources minières et l'utilisation des technologies modernes dans le secteur minier, selon le communiqué.

A cet égard, M. Arkab a souligné l'importance de promouvoir le contenu local dans tous ces projets, à travers le transfert de technologies, la formation des compétences nationales et le soutien aux startups algériennes actives dans ce domaine. Il a, en outre, réaffirmé l'engagement du secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, toutes sociétés confondues, à collaborer étroitement avec le Groupe, à échanger les expertises et à nouer des partenariats stratégiques à long terme.

Pour sa part, le PDG du Groupe Avic Inno, l'un des plus grands conglomérats industriels publics en Chine, a affirmé l'intérêt du Groupe pour le marché algérien ainsi que sa volonté de contribuer au développement du secteur de l'énergie et des mines en Algérie, mettant en avant les capacités technologiques énormes dont dispose le Groupe dans les domaines des industries mécaniques, des technologies vertes, des équipements de pointe et de l'énergie intelligente, a conclu le communiqué.

R.E

SON CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE DE 25 % EN 2024

La BDL affiche une bonne santé

Le total du bilan a également affiché une croissance de 14 %, passant de 1.600 milliards de DA à plus de 1.800 milliards DA en 2024. Le bénéfice net de la banque a, quant à lui, augmenté de 31 % en 2024, pour atteindre près de 23 milliards DA. Le produit net bancaire (PNB) s'est établi à plus de 67 milliards de DA contre 52 milliards de DA en 2023, soit une hausse de 29 %, selon le même responsable.

Le directeur général (DG) par intérim de cette banque publique, Mohamed Mbarek, précisant que ce bilan "réflecte la dynamique positive que connaît l'activité de la banque" a indiqué, lors de la présentation, dimanche à Alger, du bilan de la banque pour l'exercice 2024, à l'occasion des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), suivie de la première Assemblée générale extraordinaire (AGE) après l'introduction de la BDL au compartiment principal des actions de la Bourse d'Alger en mars dernier, que le chiffre d'affaires de la Banque de développement local (BDL) a enregistré une hausse de 25 % au cours de l'année 2024. Ces travaux se sont déroulés en présence du DG du Trésor au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, ainsi que des actionnaires de la banque, particuliers, investisseurs institutionnels et personnes morales.

Sur sa lancée, M. Mbarek a ajouté que le chiffre d'affaires de la banque est passé de 76,7 milliards de DA en 2023 à 96 milliards de DA en 2024. Le total du bilan a également affiché une croissance de 14 %, passant de 1.600 milliards de DA à plus de 1.800 milliards DA en 2024. Le bénéfice net de la banque a, quant à lui, augmenté de 31 %, pour atteindre près de 23 milliards DA. Le produit net bancaire (PNB) s'est établi à plus de 67 milliards de DA contre 52 milliards de DA en 2023, soit une hausse de 29 %, selon le même responsable. Evoquant les crédits octroyés dans leur formule classique au cours de l'année passée, le premier responsable de la banque a fait savoir qu'ils ont dépassé les 1.200 milliards de DA contre 1.100 milliards de DA en 2023 (+9 %). En tête de ce bilan figurent les crédits d'exploitation qui dépassent 200 milliards de DA, suivis des crédits à l'investissement destinés aux petites et moyennes entreprises (PME), pour un montant supérieur à 56 milliards de DA, ainsi que les crédits destinés à la promotion immobilière, qui dépassent 4,6 milliards de DA.

INDUSTRIE

La relance des projets industriels confisqués en point de mire

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a souligné, dimanche soir dans la wilaya de Relizane, que son département œuvre à relancer, dans les plus brefs délais, tous les projets industriels confisqués. Dans une déclaration à la presse, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que "sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère de l'Industrie travaille à la relance de tous les projets industriels confisqués, au



Concernant les financements accordés dans le cadre de la finance islamique, M. Mbarek a souligné qu'ils ont atteint 291 millions de DA contre 8 millions de DA en 2023, soit une hausse de plus de 3500 %. Par ailleurs, les dépôts islamiques au niveau de la banque ont avoisiné les 12 milliards de DA, enregistrant une hausse de 29 % par rapport à près de neuf (9) milliards de DA en 2023.

A cet égard, le DG par intérim de la BDL a indiqué que ce bilan positif réalisé dans cette formule est dû à "la large couverture à travers les wilayas du pays et à la promotion de cette formule, avec la mise en service de 163 guichets et agences spécialisés, couvrant 98 % du réseau de la banque".

En matière de monétiques, le bilan fait état de près de 200.000 cartes bancaires nationales émises par la BDL, avec une légère baisse par rapport à 2023, en raison de "l'opération d'as-

sainissement des comptes inactifs, effectuée par l'administration de la BDL, en vue de leur fermeture". Les opérations du e-paiement ont toutefois connu une hausse, passant de 220.000 en 2023, à plus de 280.000 en 2024. Les opérations de retrait via les distributeurs automatiques de billets (DAB), ont dépassé les 2 millions en 2024, contre 1,9 million en 2023. Concernant les travaux des deux assemblées générales, M. Mbarek a mis en avant leur rôle dans la transparence de la gestion de la banque publique, d'autant plus qu'elles aboutiront à la distribution d'une partie des bénéfices aux actionnaires, conformément à ce qui avait été convenu auparavant. Le même responsable a relevé que le rendement qui profitera aux actionnaires "s'élèvera à 5,55 %, soit un taux supérieur à la prévision initiale de 4,75%".

Synthèse : S.A.K

A Tiaret, le ministre a annoncé que son département s'attèle à l'élaboration d'un guide stratégique de l'industrie nationale à l'effet de promouvoir ce secteur. "Ce guide repose sur l'élaboration de fiches techniques précises sur les produits importés, afin d'orienter les investissements vers leur production locale, dans l'objectif de réduire la facture des importations et de soutenir l'économie nationale", a-t-il expliqué.

R.E

ENERGIE

Installation du nouveau président d'ALNAFT

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a supervisé, dimanche à Alger, la cérémonie d'installation de Samir Bekhti, en tant que nouveau président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT", en remplacement de Mourad Beldejem, indique un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de l'Agence, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaâ et de cadres du ministère.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Arkab a expliqué que cette nomination s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaît le

secteur, notamment dans le domaine des hydrocarbures, saluant le rôle central de l'Agence "ALNAFT" dans la valorisation des ressources nationales en hydrocarbures, l'encouragement de l'investissement et la promotion de l'activité minière pétrolière et gazière. "La nomination de M. Bekhti, un des cadres les plus compétents et les plus expérimentés de l'Agence, réflecte l'engagement de l'Etat à promouvoir les compétences nationales et à leur confier des responsabilités stratégiques", a ajouté le ministre, réaffirmant son plein soutien au nouveau président dans ses nouvelles fonctions, ainsi que son soutien à tous les cadres du secteur pour poursuivre le processus de réforme et améliorer la performance de l'Agence dans la mise en œuvre de sa stratégie visant à promouvoir les activités amont, à valoriser les gisements pétroliers et à renforcer la compétitivité de l'Algérie en tant que destination

pour les partenariats énergétiques. Le nouveau président de l'ALNAFT a plus de 20 ans d'expérience dans la gestion des contrats pétroliers et le contrôle des activités d'exploration et de production. Depuis 2011, il a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, notamment chef du département de gestion des contrats et directeur du département d'audit. Il est également membre permanent du Conseil d'administration (CA) de l'agence, depuis 2018. M. Bakhti a aussi assuré la présidence de la commission d'appel à concurrence, chargée de l'organisation des cycles d'attribution des licences internationales "Algeria Bid Round 2024", selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

R.E



ORAN

Session de formation pour faciliter l'étude des projets d'aquaculture



Une session de formation a été lancée, dimanche à Oran, visant à renforcer les connaissances des membres des commissions locales chargées de l'étude des dossiers de projets d'aquaculture. Cette session de formation bénéficie à une quinzaine de cadres des régions de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, selon le directeur local du secteur, Menouar Meghni Sandid.

Ce dernier a précisé que cette formation, qui comporte deux volets – administratif et technique –, a pour objectif d'outiller les membres des commissions locales avec toutes les compétences nécessaires pour étudier et valider les projets relatifs à l'aquaculture. Cette session s'inscrit dans le cadre du programme "Economie bleue", lancé il y a quelques années par le ministère de l'Agriculture,

du Développement rural et de la Pêche, en partenariat avec l'Union européenne, selon la même source. Elle se poursuit jusqu'au 3 juillet prochain et réunit des cadres des wilayas d'Oran, Aïn Témouchent, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Relizane, Bechar et Adrar. M. Sandid a rappelé que l'étude et la validation des projets d'aquaculture, qui relevaient auparavant du Centre national de recherche

et de développement de la pêche et de l'aquaculture, sont depuis fin 2024 du ressort des commissions locales. Cette décision du ministère de tutelle vise à alléger les procédures administratives pour les investisseurs. La présente formation vise à renforcer les compétences des membres des commissions locales afin de faciliter le traitement des dossiers et réduire les délais d'étude, a-t-il précisé.

BLIDA

Renforcement de 25 lignes de transport par des bus

La Direction des transports de la wilaya de Blida a annoncé le renforcement par une trentaine de bus de 25 lignes de transport rural et urbain, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette direction. Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des lignes de transport inter-wilayas, urbain et rural, accusant un manque en bus, a indiqué le chargé de la gestion du secteur, Ammar Zidane. Le renforcement en bus touchera 25 dessertes, dont quinze lignes de transport rural, dans le but d'assurer ce service (transport) aux habitants des zones isolées, à travers notamment les lignes Station Mouzaia-Ain Romana, Station Meftah-Lemhada, et Oued El Alleug-Ferme N106, selon le même responsable. "Une proposition a été émise en vue de renforcer ces lignes avec 30 véhicules (de transport) pour combler le déficit accusé dans le domaine", a-t-il ajouté, par ailleurs. M. Zidane a invité les personnes intéressées et remplissant les conditions requises à se rapprocher des services de la direction pour bénéficier de ces autorisations exceptionnelles.

SÉTIF (RÉSEAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ)

8.440 foyers raccordés depuis le début de l'année 2024

Pas moins de 8.440 foyers ont été raccordés aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz entre janvier 2024 et la fin du 1er semestre 2025, a affirmé, dimanche à Sétif, le directeur local de la distribution de Sonelgaz, Noureddine Ouchen. Animant une conférence de presse à la maison de la culture Houari- Boumediene, consacrée au bilan des activités de la direction de distribution de Sétif depuis le début de l'année 2024, ainsi qu'aux préparatifs liés à l'été 2025, le même responsable a précisé que la wilaya de Sétif a bénéficié « d'importants projets de développement dans le domaine comme le démontre le raccordement de 6.260 foyers à l'électricité et 2.180 foyers au gaz naturel ». Il a ajouté que ces opérations ont été réalisées à travers 83 projets de raccordement à l'électricité, pour un montant de 2,358 milliards de dinars, et de 15 projets de raccordement au gaz naturel moyennant un investissement public de 490 millions de dinars. M. Ouchen a également souligné que les zones isolées de Sétif ont également bénéficié du raccordement de 1.122 habitations à l'électricité et de 6.241 foyers au gaz naturel pour montant, respectivement, de 631 millions de dinars et de 1,273 milliard de dinars, tandis que 842 exploitations agricoles et une zone industrielle ont été raccordées à l'énergie électrique au cours de la même période.

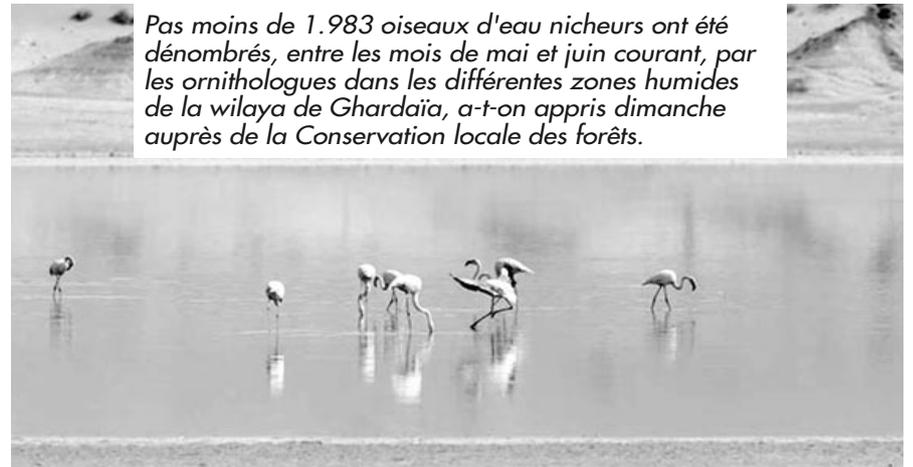
M'SILA

Mise en service du doublement de la RN-46 Boussaâda-El Hamel

Le projet de doublement de la route nationale RN-46 dans son tronçon reliant la wilaya déléguée de Boussaâda à la commune d'El-Hamel (wilaya de M'sila) a été mis en service dimanche après-midi. Dans l'exposé technique fait à l'occasion par le directeur des travaux publics, Mohamed Belhamzi, le doublement du tronçon long de 10,5 km dont les travaux ont débuté en janvier 2024 a mobilisé un investissement public de plus de 1,4 milliards DA. Ce projet contribuera, notamment à réduire les accidents de la route sur cet axe qui connaît "un trafic dense" avec 20.000 véhicules/jour du fait qu'il relie les wilayas de l'Est à celles du Sud-ouest du pays via Boussaâda, selon le même responsable. Le wali de M'sila, Nadjmeddine Tiar, a indiqué à l'occasion que "la réalisation de ce projet longtemps réclamé par les habitants de la région a été achevée avant les délais fixés par le cahier de charges", relevant que cela a été "le défi" relevé par les autorités locales et l'entreprise de réalisation.

GHARDAIA

Recensement de près de deux mille oiseaux d'eau nicheurs



Pas moins de 1.983 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés, entre les mois de mai et juin courant, par les ornithologues dans les différentes zones humides de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation locale des forêts.

Initié dans le cadre des activités du réseau national d'observateurs ornithologues algériens (RNOOA), à l'occasion de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et la Journée internationale de la biodiversité, ce comptage national des oiseaux migrateurs d'eau nicheurs a ciblé l'ensemble des neuf (9) zones humides naturelles et artificielles de la wilaya, a-t-on indiqué. Ces zones aquatiques sont devenues "une halte incontournable de nidification pour les oiseaux migrateurs sur l'axe migratoire entre l'Afrique et l'Europe", notamment la zone humide artificielle de Kef El-Doukhane, exutoire des eaux usées traitées de la vallée du M'zab (quatre communes), a expliqué, à l'APS, le Conservateur des forêts de la wilaya, Abdelaziz Alioua.

L'objectif de ce dénombrement, effectué entre le 20 mai et le 15 juin courant, est "d'établir une base de suivi des différentes zones humides, de connaître l'effectif de la population avifaune nicheuse dans la région, sa phénologie et sa densité", a-t-il expliqué, précisant que les indices de nidification sont déterminés par l'existence de nids, d'œufs et de poussins sur les sites. Ce comptage a permis de répertorier 15 espèces avifaunes nicheuses avérées, dont des espèces dominantes telles que la Tadorne casarca, l'Echasse blanche, la Marmaronette marbrée, le Gallinule poule-d'eau, le Fuligule nyroca et le Canard colvert, a-t-il détaillé. Le recensement a ciblé les zones humides naturelles non classées (Dayet Oum Souid et Mahfoura dans la

commune de Mansoura) et les zones humides artificielles non classées créées à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques constituées essentiellement de stations d'épuration des eaux usées (STEP) de Kef Doukhane (exutoire de l'oued M'Zab) à El-Atteuf, de Berriane et de Guerrara, ainsi que les rejets de Métlili (El-Gaada), de Zelfana (Gouifla), de Oued-Nechou et la zone des sciences dans la wilaya de Ghardaïa, a ajouté le Conservateur. Ces zones humides disposent d'une biodiversité importante et abritent une variété d'espèces d'oiseaux migrateurs, dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union Internationale

pour la conservation de la nature (UICN). Ces sites aquatiques, notamment les sites artificiels, sont devenus des habitats et un milieu de reproduction, en raison notamment du gardiennage et de l'éloignement des zones urbaines. Ils recèlent des potentialités susceptibles de promouvoir un tourisme écologique et de devenir également un laboratoire à ciel ouvert pour les scientifiques et autres biologistes. Pour cette année 2025, les membres du RNOOA ont relevé une légère baisse des oiseaux nicheurs dans les sites aquatiques naturels et artificiels de la wilaya. Ce déclin de la population avifaune nicheuse est expliqué par les membres du RNOOA et du bureau de la protection de la faune et la flore à la Conservation des forêts, par le réchauffement climatique, la sécheresse, l'assèchement de nombreux sites aquatiques ainsi que les activités humaines qui ont impacté considérablement les écosystèmes de la faune et la flore. La présence d'oiseaux est un bon indicateur de l'état de la biodiversité locale et cela malgré les températures particulièrement élevées pour la saison et les tempêtes de sable qu'a connues la région durant les mois d'avril, mai et de juin, signale-t-on à la Conservation des forêts.

NÂAMA (TERRES AGRICOLES)

Lancement des travaux d'aménagement de quatre périmètres de mise en valeur

Les travaux d'aménagement de quatre nouveaux périmètres dédiés à la mise en valeur des terres agricoles ont été lancés, récemment dans la wilaya de Nâama, dans le cadre des efforts de l'Etat visant l'extension des superficies irriguées et l'accroissement de la production dans les filières stratégiques, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Services agricoles (DSA). "Il s'agit des périmètres de "El M'ridja", dans la commune de Nâama, s'étendant sur 40 hectares, ceux de "Ti-loula" (28 ha) et "Lâaribgat" (80 ha), dans la

commune de Tiout, ainsi que du périmètre de "Gara Bensalah" à Mecheria, d'une superficie de 100 hectares", a précisé le directeur du secteur, Boudjemâa Charouine. Les opérations consistent en le forage et l'équipement de huit puits profonds, la réalisation de huit grands bassins d'irrigation et la mise en place d'un réseau d'acheminement de l'eau à travers ces périmètres, en plus de l'aménagement de pistes agricoles sur une distance totale de 46 kilomètres, a-t-on indiqué de même source. Ces superficies agricoles seront desti-

nées aux investisseurs intéressés par le développement des cultures stratégiques, sur lesquelles mise la wilaya pour renforcer sa production agricole, à l'instar des céréales, des plantes fourragères pour le bétail, du maïs et des légumineuses, souligne le DSA. Le même responsable a également fait observer que l'accompagnement de l'Etat se poursuivra durant la phase d'exploitation, notamment à travers la fourniture d'engrais, d'équipements d'irrigation, ainsi que de semences adaptées à chaque zone.

MONDIAL DES CLUBS

Le PSG écrase l'Inter Miami (4-0)

Le Paris-SG s'est qualifié pour les quarts de finale du Mondial des clubs dimanche en écrasant l'Inter Miami de Lionel Messi (4-0) à Atlanta en 8e de finale, marqué par le tout premier doublé de Joao Neves et le retour en seconde période d'Ousmane Dembélé. Parfaitement servi sur le coup franc de Vitinha, le Portugais a marqué d'une tête croisée (6e) avant de convertir, seul face au but, une offrande de Fabian Ruiz (39e). Les champions d'Europe, qui ont alourdi le score en première période (csc d'Aviles 44e, Hakimi en deux temps 45+3), affronteront le Bayern Munich ou Flamengo en quart de finale le 5 juillet, toujours à Atlanta.

FOOTBALL/ BRÉSIL

Botafogo limoge son coach Paiva

Botafogo, champion en titre du Brésil et de la Copa Libertadores, a annoncé dimanche le limogeage de son entraîneur portugais Renato Paiva après son élimination en huitièmes de finale de la Coupe du monde des clubs face au Palmeiras. "Botafogo annonce que Renato Paiva n'est plus l'entraîneur de l'équipe principale", a écrit sur son compte X le club de Rio de Janeiro, propriété du magnat américain John Textor, précisant que cette décision avait été annoncée à Paiva dès dimanche soir. "Le club remercie Paiva et ses assistants pour les services rendus (...) ces derniers mois, en particulier la victoire historique face au Paris Saint-Germain au Mondial des clubs, et la qualification pour les huitièmes de finale de la Libertadores et de la Coupe du Brésil", a-t-il ajouté. Renato Paiva, ancien joueur du Toluca mexicain, avait pris en février les rênes d'une équipe à la dérive après le départ de son compatriote Artur Jorge, architecte depuis le banc des sacs en Copa Libertadores et en Brasileiro en 2024. Lors de la phase de groupes de la Coupe du monde des clubs, Botafogo a créé la surprise en éliminant l'Atlético de Madrid et en se qualifiant pour les huitièmes de finale avec le Paris Saint-Germain, qu'il a battu 1-0 dans l'un des matchs chocs du tournoi. Botafogo a dit adieu à la compétition en huitièmes de finale face au Palmeiras, qui a prévalu dans le duel brésilien par 1-0 en prolongation. Le club est actuellement 8e du Championnat du Brésil à six points du leader, Flamengo, et alors qu'il lui reste 27 matches à jouer. Il affrontera par ailleurs en août la Liga de Quito en huitièmes de finale de la Copa Libertadores 2025.

R.S

HANDBALL/ MONDIAL U21 - 2025

Le Danemark sacré devant le Portugal (29-26)

La sélection danoise de handball des moins de 21 ans a remporté le Mondial 2025 de la catégorie, en s'imposant devant son homologue portugaise sur le score de 29-26 (mi-temps: 14-10), en finale disputée dimanche à Katowice en Pologne. La troisième place du podium est revenue aux Iles Féroé, vainqueur devant la Suède (27-26), en match de classement disputé plus tôt ce dimanche. De son côté, la sélection algérienne a pris la 20e place au classement final, après avoir disputé un total de sept (7) matchs durant lesquels elle a enregistré deux victoires, un nul et quatre défaites. Le Danemark succède au palmarès de la compétition à l'Allemagne, sacrée en 2023 devant la Hongrie (30-23).

R.S

MONDIAL DES CLUBS

Le Bayern de Kane éteint Flamengo et défiera le Paris SG

Tout simplement plus fort, le Bayern Munich de Harry Kane, auteur d'un doublé, a fait parler sa puissance dimanche à Miami pour écarter Flamengo (4-2) de sa route au Mondial des clubs, où l'attend désormais un quart de finale choc contre le PSG.



Ce sera donc un duel entre cadors européens, plus habitués à se défier en Ligue des champions, qui aura lieu samedi prochain à Atlanta, les Parisiens s'étant débarrassés sans ménagement de l'Inter Miami de Lionel Messi (4-0).

"Ce sera difficile contre Paris, a anticipé Kane. Ils ont eu une saison incroyable. Nous avons déjà joué contre eux et gagné cette saison (en Ligue champions). Nous devons nous en inspirer, même si nous savons que ce ne sera pas facile."

Le Brésil, qui a placé ses quatre équipes en 8es de finale, peut encore en voir une seconde, après Palmeiras, rallier le prochain tour, si Fluminense fait tomber l'Inter Milan lundi à Charlotte. En attendant, après Botafogo, c'est l'un de ses clubs les plus emblématiques, celui de Zico, Bebeto ou encore Romario qui prend la porte.

Le Flamengo d'aujourd'hui n'a pas de tels géants en ses rangs. Son football, reposant sur un pressing haut et

du jeu direct, lui donne même des atouts plutôt européens. Et justement, face au Bayern, il se mesurait à un client en la matière.

Neuf cartons jaunes

Ce match au parfum intercontinental vintage, très animé et bien tendu (9 avertissements), les Bavarois l'ont pris au sérieux, comme doit le faire un favori assumé au titre, en attaquant fort d'entrée sur la pelouse du Hard Rock Stadium de Miami quasiment plein (60.915 spectateurs). En trois minutes, dans les dix premières, Munich a fait plier la défense.

D'abord sur un corner dévié contre son camp par le Chilien Erick Pulgar (6e), puis après un tir à l'entrée de la surface de Harry Kane, légèrement dévié et entré dans le but avec l'aide du poteau (9e). Sur l'action, le défenseur français Dayot Upamecano a chipé le ballon à un Brésilien avant de donner une passe décisive à l'attaquant anglais, démontrant que ce Bayern est bien une des équipes qui pressent le plus

près du but de leur adversaire, pour mieux s'y montrer dangereux sinon létal. En prenant à la gorge Flamengo d'entrée, Munich venait de mettre un gros coup sur la carafe de son adversaire. Mais c'était sans compter "la force mentale des joueurs brésiliens", mise en avant la veille par leur entraîneur Filipe Luis, prévenant qu'elle pourrait "compenser une légère différence de niveau". Il a eu raison, puisque son équipe a réduit le score par Gerson, auteur d'un missile en demi-volée sous la barre de Manuel Neuer (33e), après un centre de Luiz Araujo.

C'était "HurriKane"

C'est ce dernier, passé par Lille, combatif en diable sur son aile gauche, qui a initié la révolte de Flamengo et il avait fallu une parade exceptionnelle du gardien allemand pour que les Brésiliens ne marquent pas plus tôt (15e). Bousculé et coffrefort percé, le Bayern a néanmoins vite repris son sérieux et le contrôle du

ballon. Puis, sur un renvoi imprécis du même Araujo, décidément dans tous les bons et mauvais coups de son équipe, Leon Goretzka a eu tout le temps pour ajuster son tir et permettre aux siens de refaire le break (3-1, 41e).

En début de seconde période, Flamengo a repris espoir quand Jorginho a transformé un penalty consécutif à une main de Michael Olise (55e) et a ensuite poussé pour forcer le destin.

Mais après une belle occasion manquée par Bruno Henrique devant Neuer (66e), c'est l'inévitable "HurriKane" qui a scellé le sort du match (73e).

"C'était une rencontre difficile contre une bonne équipe. Nous avons bien joué pendant de longs moments, mais ils ont su revenir et nous ont rendu la tâche difficile en deuxième période. C'est ce qui a rendu le quatrième but si important pour nous", a résumé l'Anglais, logiquement désigné joueur du match.

AFP

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (ES SÉTIF)

Azzedine Arab nouveau directeur sportif

L'ES Sétif, a annoncé dimanche la désignation du Dr Azzedine Arab, en tant que nouveau directeur sportif de l'équipe première, dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

"D ans le cadre des récentes réformes annoncées le 23 juin 2025, suite aux instructions du Président-directeur général du groupe Sonelgaz concernant les changements administratifs et organisationnels au sein de la société Black Eagles Entente de Sétif, la direction du club informe le public et l'ensemble des parties prenantes du secteur sportif de la nomination de Dr. Azzedine Arab au poste de directeur sportif de l'équipe", précise la même source.

Azzedine Arab signe ainsi son retour à la direction de l'Entente, lui qui avait notamment occupé le poste de président du Conseil d'administration de la SSPA/ "Black Eagles". Arab qui a entamé ses fonctions ce dimanche, a été chargé "d'élaborer une feuille de route visant à renforcer le rôle de la commission de recrutement des nouveaux joueurs et à développer les compétences internes en assurant la formation des responsables des diffé-



rentes catégories sportives du club", conclut le communiqué. L'ES Sétif, qui a terminé la saison à la 5e, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun, n'a jamais trouvé la

bonne carburation malgré les changements opérés en cours de saison, avec notamment le départ de Réda Bendriss et l'arrivée du Tunisien Nabil Kouki. Les coéquipiers

d'Akram Djahit ont même concédé un triste record: cinq défaites consécutives, une première dans l'histoire du club en Ligue 1.

R.S

HANDBALL / COUPE D'ALGÉRIE 2025 (DAMES - DEMI-FINALES)

Vers une finale HBC El-Biar - CF Boumerdès

Les handballeuses du CF Boumerdès (tenantes) et du HBC El-Biar sont les principales favorites pour animer la finale de la Coupe d'Algérie 2025, en affrontant aujourd'hui des adversaires a priori à leur portée dans le dernier carré. La première affiche du dernier carré, prévue aujourd'hui (17h00) à Bordj Bou Arreridj, mettra aux prises les doubles tenantes du trophée du CF Boumerdès à leurs homologues du NRF Constantine, dans une rencontre qui s'annonce largement à l'avantage des handballeuses de Boumerdès.

La deuxième demi-finale, programmée le même jour (17h00) à Bouira, verra le HBC El-Biar, sept fois vainqueur de Dame-Coupe et sacré champion d'Algérie 2025, affronter la vaillante formation du TS Sétif, finaliste de la dernière édition, dans un match qui s'annonce plus équilibré, même si les handballeuses d'El-Biar auront les faveurs des pronostics.

Pour rappel, les finales de la Coupe d'Algérie 2025 de handball, messieurs et dames, sont prévues, jeudi 3 juillet à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

La finale masculine prévue à 17h00, opposera la JSE Skikda au HCB El-Biar, qualifiés respectivement aux dépens du CR Bordj Bou Arreridj (23-18) et l'O El-Oued (26-24). Chez les dames, les deux finalistes s'affronteront en ouverture à partir de 15h00.

Lors de la précédente édition de la Coupe d'Algérie (2024), le M Bordj Bou Arreridj avait remporté le trophée chez les messieurs, alors que le CF Boumerdès avait soulevé le trophée chez les dames.

Programme des demi-finales (dames) : Mardi 1 juillet (15h00) : A Bordj Bou Arreridj : NRF Constantine- CF Boumerdès A Bouira : HCB El-Biar -TS Sétif Programme des finales de la Coupe d'Algérie 2025: Jeudi 3 juillet, à la salle Harcha Hacène (Alger) :

Finale féminine: Vainqueur HCB El-Biar - TS Sétif - Vainqueur NRF Constantine- CF Boumerdès (15h00) Finale masculine : JSE Skikda - HCB El-Biar (17h00).

R.S

FOOTBALL / PLAY-OFF NATIONAL-2025

Le stade Kaous de Jijel abrite les finales

Les clubs qualifiés pour les finales du play-off national de football des jeunes catégories 2025, qui auront lieu au stade Kaous de Jijel, à l'issue des matchs des demi-finales disputés ce dimanche.

Chez les U19, l'IRC Sétif s'est qualifié aux dépens de l'Union Ouargla (2-0) et affrontera en finale, l'US Bechar Djedid, vain-

queur de l'ASO Chlef (1-0). De son côté, l'ES Sétif a éliminé chez les U17, le CA Bordj Bou Arreridj (1-0), tandis que l'autre demi-finale a vu l'ASO Chlef s'imposer face à l'Académie Froha (1-0). Pour sa part, l'ES Guelma a assuré sa finale chez les U15, en écartant le Mechaâl Bordj Bou Arreridj (2-1). Elle retrouvera en finale l'ASO Chlef, victorieuse (2-0) du

RCG Oran. Ces finales se joueront les 6 et 7 juillet 2025 au stade Kaous de Jijel.

Voici le programme des finales :

Dimanche 6 juillet 2025: U15 : ES Guelma - ASO Chlef (18h00) U17 : ES Sétif - ASO Chlef (20h00)

Lundi 7 juillet 2025 : 19h00: U19 : IRC Sétif - US Béchar Djedid.

R.S

CHAMPION NATIONAL DE WATER-POLO

Le Club des nageurs de Constantine (CNC) sacré dans quatre catégories

Le Club des Nageurs de Constantine (CNC) de water-polo a été sacré, dimanche soir, champion national de water-polo pour la deuxième année consécutive, en s'imposant brillamment dans quatre catégories distinctes, à l'issue des phases finales du championnat national, tenues au complexe nautique olympique Chérif Ben Yahia de Constantine, en présence d'un public enthousiaste et d'une compétition serrée opposant les meilleures formations du pays. Ce sacre amplement mérité couronne une série de victoires éclatantes enregistrées durant les cinq jours de compétition.

Les constantinois se sont illustrés dans les catégories moins de 13 ans, moins de 16 ans, moins de 20 ans, ainsi qu'en seniors, confirmant leur suprématie dans cette discipline aquatique et ajoutant une nouvelle page glorieuse à l'histoire sportive de la ville de Constantine. Sur le plan technique, la

compétition s'est caractérisée par un niveau de jeu très élevé, avec la participation de près de 100 nageurs représentant plusieurs clubs issus de cinq wilayas.

Les jeunes water-poloïstes ont démontré un excellent sens du placement, une grande maîtrise de la balle et une mobilité remarquable dans le bassin. La finale senior s'est notamment distinguée par une stratégie offensive rigoureuse appliquée par le club constantinois, qui a su imposer sa cadence et l'emporter face au Club universitaire amateur de Sétif.

D'un point de vue organisationnel, les participants ont unanimement salué la qualité de la préparation et la rigueur logistique qui ont marqué cette édition. Un effort collectif ayant mobilisé la Fédération algérienne de natation, la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Constantine, ainsi que les équipes administratives du complexe Chérif Ben Yahia. Toutes les conditions

requis ont été réunies pour garantir la réussite de l'événement, aussi bien sur les plans sécuritaire, sanitaire que logistique.

Dans une déclaration à l'APS, la présidente de la Ligue nationale de water-polo, Nadia Ben Abdoun, a exprimé sa satisfaction face à l'ambiance compétitive qui a régné tout au long de l'événement, estimant que «l'organisation a été d'un niveau exceptionnel, et la participation de plusieurs catégories d'âge a renforcé la dynamique de formation et permis l'émergence de nouveaux talents». Elle a ajouté que ce quadruple sacre «reflète le travail de fond effectué au sein des clubs, et témoigne du potentiel prometteur du water-polo algérien».

De son côté, le sélectionneur national de water-polo, Yacine Ben Gara, a affirmé que le succès de cette compétition «illustre les avancées notables enregistrées dans le processus de développement des sports aquatiques en

Algérie». Il a précisé que «la Fédération œuvre à professionnaliser davantage cette discipline, tant sur le plan organisationnel que dans la formation, ce qui permettra de relever les défis continentaux et internationaux à l'avenir». Il a également tenu à remercier les autorités locales de la wilaya de Constantine pour leur appui précieux à l'événement.

Ce championnat constitue une étape essentielle du calendrier de la Fédération algérienne de natation, avec la participation de l'élite nationale dans les différentes catégories, offrant ainsi à la compétition un cachet hautement technique. Enfin, les encadreurs du club victorieux, à leur tête l'entraîneur, Abdelrahmane Aidouni, ont fait part de leur grande fierté face à cet exploit, dédiant ce titre prestigieux au public constantinois ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette réussite sportive.

R.S

GUINÉE (PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION)

Le mandat présidentiel porté à sept ans

Lors d'une conférence de presse organisée dimanche 29 juin, le président du Conseil national de la transition (CNT) guinéenne, Dansa Kourouma, a donné quelques détails sur le projet de Constitution remis au général Doumbouya jeudi 26 juin. Celui-ci a notamment confirmé que le mandat présidentiel y passait à 7 ans et n'était renouvelable qu'une seule fois. Dansa Kourouma a également répété que Mamadi Doumbouya aurait le droit de se présenter à l'élection présidentielle, contrairement aux dispositions de la charte de la transition. Celui-ci a enfin informé de la création d'un Sénat. Le projet de Constitution, voté à huis clos, sera publié quand Mamadi Doumbouya le décidera, a enfin précisé le président du CNT.

CHILI (PRÉSIDENTIELLE)

Jeannette Jara remporte la primaire de la coalition de gauche

L'ancienne ministre du Travail du président Gabriel Boric, Jeannette Jara, a remporté dimanche la primaire de la coalition de gauche au pouvoir au Chili en vue de la présidentielle de novembre prochain. Jeannette Jara a obtenu 60% des suffrages, selon les résultats portant sur 93% des bulletins dépouillés, publiés par le Service électoral (Servel). L'ancienne ministre de l'Intérieur Carolina Toh est arrivée à la deuxième place avec 27% des voix, devant les députés Gonzalo Winter (8,9%) du parti du président Boric Frente Amplio, et Jaime Mulet (2,8%) d'un petit parti écologiste. C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'une large coalition politique choisit un membre du Parti communiste comme candidat à la présidence. Le président Boric, âgé de 39 ans et dont le mandat s'achève en mars 2026, ne peut pas se représenter, la Constitution chilienne lui interdisant un second mandat consécutif. La journée électorale, marquée par le froid hivernal dans une grande partie du pays, a enregistré une faible participation: un peu plus de 1,3 million d'électeurs sur les 15 millions appelés aux urnes. Jeannette Jara, une avocate de 51 ans, s'est imposée comme une figure présidentielle en pilotant deux réformes emblématiques du gouvernement Boric: la réduction du temps de travail à 40 heures hebdomadaires et la réforme des retraites. Seule la coalition au pouvoir a choisi de se soumettre à une primaire. Les autres forces politiques ont déjà désigné ou désigneront leurs candidats de manière interne. Jeannette Jara devrait affronter lors du scrutin présidentiel l'ultraconservateur José Antonio Kast et la représentante de la droite traditionnelle Evelyn Matthei, tous deux bien placés dans les enquêtes d'opinion. Les prétendants à la présidentielle ont jusqu'au 18 août pour officialiser leur candidature. Le premier tour se tiendra le 16 novembre. Si aucun candidat ne dépasse 50% des voix, un second tour opposera le 14 décembre les deux mieux placés.

GAZA

Un grand fonds norvégien exclut deux groupes américain et allemand

Le principal fonds de pension de Norvège, distinct du fonds souverain, a annoncé lundi s'être désengagé des groupes américain Oshkosh Corporation et allemand thyssenkrupp, accusés de fournir à l'armée de l'entité sioniste des armements qu'elle utilise dans la bande de Gaza. Le fonds KLP reproche à Oshkosh Corporation de continuer à vendre à l'entité sioniste des camions que l'armée sioniste transforme ensuite en véhicules blindés de transport de troupes, et à thyssenkrupp d'avoir convenu, avant le début de l'agression sioniste à Gaza, de livrer des corvettes et des sous-marins à la marine sioniste. "Il incombe aux entreprises une obligation autonome de diligence afin d'éviter de contribuer à des violations des droits humains fondamentaux et



du droit humanitaire", a souligné Kiran Aziz, responsable des investissements responsables au sein de KLP, citée dans un communiqué. Les deux sociétés ont été exclues en vertu du critère de KLP relatif à la "vente d'armes à des Etats impliqués dans des conflits armés et utilisant ces armes d'une manière constituant des violations graves et systématiques des règles du droit international dans les

conflits". Le fonds dit avoir mis l'accent sur le fait que les deux groupes coopéraient de longue date avec l'armée sioniste et que leurs livraisons avaient continué après le déclenchement de l'agression sioniste à Gaza le 7 octobre 2023. "Le transfert d'armes et de munitions à l'entité sioniste peut constituer de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, et exposer les Etats au risque

de complicité dans des crimes internationaux, y compris, possiblement, le génocide", avaient mis en garde des experts de l'ONU le 20 juin 2024. KLP, qui gère pour 97 milliards d'euros d'actifs au premier trimestre, a donc cédé ses parts dans Oshkosh Corporation et Thyssenkrupp qui pesaient respectivement 19 et 10 millions de couronnes (1,6 et 0,9 million d'euros).

MEXIQUE

Découverte de 381 cadavres abandonnés dans un crématorium à Ciudad

Des enquêteurs ont retrouvé 381 cadavres entassés dans un crématorium privé de Ciudad Juarez, dans le nord du Mexique, a indiqué dimanche le parquet local, dénonçant une négligence des services funéraires. Les "381 corps étaient déposés de manière irrégulière dans le crématorium", a déclaré Eloy García, porte-parole du parquet de l'Etat de Chihuahua, où se trouve Ciudad Juarez. Selon le fonctionnaire, les cadavres étaient "empilés" sans aucun ordre dans plusieurs zones du bâtiment où opère le crématorium. Ils étaient "jetés là comme ça de manière indiscriminée, les uns sur les autres, au sol", a décrit M. García. Il a précisé que tous les corps étaient embaumés et supposément associés à un certificat de décès. L'hypothèse du parquet est que la grande majorité de ces corps ont été veillés puis transférés au

crématorium pour leur incinération. Les autorités estiment que certains des restes pourraient avoir été abandonnés depuis plus de deux ans. Eloy García a ainsi avancé l'"irresponsabilité" des propriétaires du crématorium comme l'une des premières explications de cette découverte. L'un des administrateurs du crématorium s'est déjà présenté au parquet. Le ministère public veut "établir des responsabilités d'ordre pénal" à l'encontre des responsables, a dit son porte-parole. Les autorités n'ont pas précisé si les personnes décédées étaient des victimes de la violence criminelle. Le Mexique, un pays durement touché par les actions du crime organisé, souffre depuis des années d'une crise de son système médico-légal, saturé par le nombre élevé de corps à traiter, le manque de personnel et les contraintes budgétaires.

ÉTATS-UNIS

Au moins deux pompiers tués dans une embuscade dans l'État de l'Idaho

Au moins deux personnes ont été tuées dimanche 29 juin dans l'État américain de l'Idaho dans une embuscade tendue à des pompiers qui luttait contre un feu de broussailles, a annoncé le shérif local. «Nous avons maintenant deux morts. Nous avons un nombre inconnu de victimes [...]. En ce moment même, nous essayons des tirs de snipers», a déclaré aux journalistes le shérif du comté de Kootenai, Robert Norris.

74 PALESTINIENS TUÉS DANS DES FRAPPES SIONISTES

Israël bombarde les déplacés et les affamés

L'armée israélienne a intensifié ses frappes aériennes et ses bombardements d'artillerie sur les parties sud et est de la ville de Gaza, notamment les quartiers de Zeitoun, Chajaiya et Tuffah.

Elle a également mené des raids sur quatre écoles abritant des déplacés, après les avoir prévenues de l'obligation de les évacuer. Trois de ces écoles sont situées dans le quartier de Zeitoun et la quatrième dans celui de Tuffah, à l'est de la ville de Gaza, selon des sources locales.

Dans un nouveau massacre survenu lundi à midi, au moins 21 Palestiniens, dont des femmes, des enfants et un journaliste, ont été tués et des dizaines blessés lors d'une frappe israélienne sur le complexe de loisirs "Al-Baqa" sur la plage de Gaza, selon des sources médicales et des témoins. D'après les témoins, un avion de guerre israélien a tiré au moins un missile sur le café et lieu de détente "Al-Baqa", à l'ouest de la ville de Gaza, le détruisant totalement. Les sources médicales ont indiqué que « les corps des martyrs sont arrivés à l'hôpital Al-Shifa en morceaux, déchiquetés par la violence de la frappe », ajoutant que les couloirs et les services de l'hôpital étaient remplis de blessés, dont plusieurs dans un état critique, laissant présager une hausse du bilan.

Une source médicale de l'hôpital Al-Ahli (le baptiste) a rapporté l'arrivée de restes de 10 corps de martyrs et de plusieurs blessés, suite à une frappe israélienne ayant visé un entrepôt commercial dans le quartier de Sabra à Gaza. Cet entrepôt était utilisé par des organisations caritatives pour la distribution d'aide humanitaire aux habi-



tants assiégés de la bande de Gaza.

Le même hôpital a aussi reçu le corps d'une martyre et plusieurs blessés après qu'un hélicoptère israélien a jeté une bombe sur la rue Al-Sikka, dans le quartier de Zeitoun, au sud-est de Gaza-ville.

Une source de l'hôpital Al-Shifa a confirmé que cinq martyrs y ont été admis après qu'un drone israélien a visé des civils dans le camp de réfugiés d'Al-Shati, à l'ouest de Gaza-ville.

Il a aussi été signalé un mort et plusieurs blessés dans une frappe israélienne visant une maison près du complexe médical Al-Sahaba, au centre de Gaza-ville.

Selon la même source, quatre

corps de martyrs et plusieurs blessés ont été transférés à l'hôpital après une frappe sur un groupe de civils à Jabalia, au nord de la bande de Gaza. L'hôpital Al-Awda, au centre de la bande de Gaza, a indiqué dans un communiqué avoir reçu un martyr et 23 blessés, après que l'armée israélienne a ciblé des personnes attendant de l'aide humanitaire dans la rue Salah Al-Din, au sud de Wadi Gaza.

Poursuivant ses attaques contre les déplacés, l'armée israélienne a tué un Palestinien et blessé d'autres dans le bombardement de leur tente à Al-Mawasi, à l'ouest de Khan Younés, au sud de la bande de Gaza, selon des sources médicales.

Toujours dans le sud, une source médicale de l'hôpital Nasser a déclaré que trois martyrs, dont une femme, ont été admis à l'hôpital après une frappe de drone israélien sur la zone d'Al-Katiba, au nord de Khan Younés.

Une autre source a rapporté l'arrivée du corps d'un martyr après une frappe israélienne sur l'ouest de Rafah, au sud de la bande.

Dans un communiqué, l'hôpital Nasser a déclaré avoir reçu les corps de 10 martyrs et plus de 50 blessés, suite à une frappe aérienne israélienne sur des personnes attendant de l'aide humanitaire au sud-ouest de Khan Younés.

R.I

MANIFESTATIONS AUX ETATS-UNIS

Appel à un embargo sur les armes destinées à l'entité sioniste

Des militants pro-palestiniens ont manifesté à Chicago, dans l'Illinois, appelant le Congrès américain à l'arrêt de l'aide à l'entité sioniste et à un embargo immédiat sur les armes, suite aux agressions barbares contre la bande de Gaza, toujours en cours depuis octobre 2023, a rapporté hier lundi l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Les manifestants ont brandi des pancartes appelant le Congrès à suspendre le financement militaire et distribué des tracts de sensibilisation aux passants, expliquant "comment les Etats-Unis utilisent l'argent des contribuables pour financer des attaques contre des civils palestiniens", selon Wafa. Ils ont marché le long de la célèbre Michigan Avenue de la ville, scandant : "Arrêtez toute aide américaine" à l'entité sioniste et "Nous voulons un embargo immédiat sur les armes maintenant", ajoute la même source.

Cette marche intervient dans un contexte de colère croissante de l'opinion publique face au soutien militaire américain continu à l'entité sioniste, malgré les crimes de guerre commis contre les Palestiniens dans l'enclave palestinienne.

R.I

RDC-RWANDA

L'accord de paix "ouvre la voie à une nouvelle ère de stabilité"

Le président de la République démocratique du Congo (RDC),

Félix Tshisekedi, a déclaré dans un message diffusé hier lundi que l'accord de paix visant à mettre fin au conflit dans l'est du pays, signé vendredi à Washington par la RDC et le Rwanda, "ouvre la voie à une nouvelle ère de stabilité". "Cet accord signé par les ministres des Affaires étrangères de nos deux pays lors d'une cérémonie solennelle présidée par le secrétaire d'Etat américain, M. Marco Rubio (...) ouvre la voie à une nouvelle ère de stabilité, de coopération et de prospérité pour notre nation", a affirmé Félix Tshisekedi, dans un discours vidéo diffusé à l'occasion des 65 ans d'indépendance de l'ancienne colonie belge. La République démocratique du Congo et le Rwanda ont signé vendredi dernier un accord de paix visant à mettre fin au conflit dans l'est de la RDC, qui a fait des milliers de morts. "C'est un moment important après trente ans de guerre", avait déclaré Marco Rubio, lors d'une cérémonie au département d'Etat aux côtés de ses homologues rwandais et de la RDC, ajoutant cependant qu'il y avait encore "beaucoup à faire". Plusieurs pays et organisations ont salué l'accord de paix entre Kinshasa et Kigali le qualifiant d'"étape importante" vers la fin de décennies de conflit.

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE L'IRAN

935 martyrs iraniens identifiés

L'agence officielle iranienne Irna a indiqué hier lundi qu'au moins 935 personnes ont été tuées en Iran pendant l'agression sioniste. "Pendant la guerre de 12 jours menée par le régime sioniste contre notre pays, 935 martyrs ont été identifiés jusqu'à présent", parmi lesquels 132 femmes et 38 enfants, a précisé l'agence, citant le porte-parole du pouvoir judiciaire, Asghar Jahangir.

Téhéran a par ailleurs demandé dimanche à l'Organisation des Nations unies (ONU) de reconnaître la « responsabilité » d'Israël et des Etats-Unis dans le déclenchement de la guerre. « Nous demandons officiellement par la présente au Conseil de sécurité de reconnaître le régime israélien et les Etats-Unis comme les initiateurs de l'acte d'agression et de reconnaître leur respon-

sabilité ultérieure, y compris le paiement d'indemnités et de réparations », a écrit le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi dans ce courrier adressé au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Téhéran affirme n'avoir fait que répondre à l'attaque israélienne et se dit prêt à réagir en cas de nouvelle violation du cessez-le-feu, entré en vigueur mardi au terme de douze jours de guerre. « Nous n'avons pas déclenché la guerre, mais nous avons répondu à l'agresseur de toutes nos forces », a ajouté M. Mousavi, lors d'un entretien téléphonique avec le ministre de la défense saoudien, le prince Khaled Ben Salman, selon des propos rapportés par la télévision d'Etat. « Nous avons de sérieuses doutes sur le respect [d'Israël] de ses engagements, y

compris du cessez-le-feu, et nous sommes prêts pour une riposte forte », a déclaré, dimanche 29, le chef d'état-major des forces armées iraniennes, Abdolrahim Mousavi, au sixième jour d'un cessez-le-feu fragile avec Israël, conclu au terme de la « guerre de douze jours ». Samedi, l'Iran organisait des funérailles nationales pour une soixantaine de hauts gradés et de scientifiques nucléaires tués pendant la guerre de douze jours. Le président américain Donald Trump a reproché à Téhéran d'avoir revendiqué la victoire dans la guerre et annoncé qu'il cessait tout travail en faveur de la levée des sanctions contre Téhéran. Donald Trump a averti que les Etats-Unis menaient « sans aucun doute » de nouvelles frappes en Iran si le pays enrichissait l'uranium à des niveaux lui permettant

d'obtenir des armes nucléaires. Le milliardaire républicain a également accusé d'ingratitude le guide suprême iranien pour avoir minimisé la portée des frappes contre les sites nucléaires de son pays, avoir dit que l'Iran avait battu Israël et infligé une « giflle » à Washington. « Je savais exactement où il s'abritait, et je n'ai pas voulu laisser Israël ni les forces armées américaines, de loin les plus puissantes et les plus grandes du monde, mettre fin à sa vie », a martelé Donald Trump sur Truth social. Avant d'ajouter modestement : « Je l'ai sauvé d'une mort affreuse et ignominieuse, et il n'a pas à dire "merci, président Trump" ». Ce à quoi le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a répondu qu'il s'agissait de propos « irrespectueux et inacceptables ».

Sid.A

SEPT PIÈCES SONT EN LICE AU FESTIVAL DU THÉÂTRE COMIQUE À MÉDÉA

Une 15^e édition sous le signe de l'accompagnement des jeunes talents

La 15^e édition du Festival national du théâtre comique (Fntc), a été lancée, lundi à Médéa, sous le signe de "l'ouverture du théâtre sur le monde extérieur et l'accompagnement des jeunes talents".

Contrairement aux précédentes éditions, le programme d'animation du 15^e FNTC, qui se poursuit jusqu'au 4 juillet prochain, ne se limitera pas aux seules œuvres théâtrales en compétition pour la "Grappe d'Or", prix du meilleur spectacle, mais inclura des activités comprenant des pièces de théâtre et des ateliers au profit de nombreuses catégories de la société.

Le commissariat du festival prévoit, dans ce contexte, d'organiser des spectacles de théâtres au profit des enfants au niveau des communes de Ksar-el-Boukhari, Tablat, Djouab, Ouled Hellal, Berrouaghia, Beni-Slimane, Saneg, Azziz et Chellalet-El-Adhaoura. Les pensionnaires des centres pour personnes aux besoins spécifiques de Tamesguida, Beni-Slimane et Boughezoul seront gratifiés également de spectacles de théâtres animés par de

jeunes comédiens, a ajouté le commissaire du festival qui a fait part aussi de la programmation de spectacles au sein des établissements de rééducation relevant du secteur de la justice localisés à Boughezoul et Berrouaghia. S'agissant du volet relatif à l'accompagnement des jeunes comédiens qui veulent percer dans le 4^e art, des ateliers de formation en mono-comédie (spectacle réalisé par une seule personne) sont prévus lors de cette édition et vont permettre aux jeunes talents d'acquiescer les connaissances nécessaires pour monter leur propre pièce et pouvoir ainsi se produire sur scène. Sept pièces théâtrales sont en lice pour décrocher la "Grappe d'Or" lors de ce festival placé sous le slogan "Médéa : 100 ans de théâtre". Il s'agit de "Wa akhiren" (Enfin) du théâtre régional Abderrahmane Bouguerrouh (Bejaia), "Ed-Doub" (l'Ours) pro-



duite par l'association "Mas-sini" d'Adrar, "Khemns Ensa wa araba" (Cinq femmes et un chariot) du théâtre régional Mustapha Kateb de Souk-Ahras, "Khoutoubate Kelb" (noces de chien) réalisée par la Maison de la culture et des arts de Jijel avec le concours de l'association "Tiziri", "EL-Ain Bel Ain" (Oeil pour oeil) de l'association culturelle et de musique classique de Setif,

"En-Nisf El-Akher" (l'Autre moitié) de l'association culturelle et du théâtre "El-Moutalate el waki" de Guelma et "El-Warta" (Embarras) de l'association "Chabab wa Founoun" de la ville de Tablat (Médéa). Cette nouvelle édition est une occasion également pour rendre hommage au parcours du journaliste-écrivain Ammar-Yezli.

R.C

Commémoration du 70^e anniversaire de la composition de l'hymne national "Kassaman"

L'hymne national algérien "Kassaman" a été au centre d'une conférence organisée à l'occasion du 70^e anniversaire de sa composition, coïncidant avec le mouvement poétique mondial soutenant la Cause palestinienne à travers le monde. Organisée par la Fondation "Moufidi Zakaria, en collaboration avec l'association nationale culturelle "Harakat Echi'r el Djazairia" (mouvement poétique algérien) à la Bibliothèque nationale (Alger), cette manifestation a été marquée par deux conférences: la première sur l'hymne national tandis que la deuxième a évoqué la présence de Palestine dans les poèmes de Moufidi Zakaria.

Intervenant à cette occasion, le vice-président de la Fondation Moufidi Zakaria et coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, M. Mohamed Lahcen Zeghidi, a braqué la lumière sur les étapes clés de la composition de "Kassaman", dont la composition musicale a été réalisée par Mohamed Fawzi. Pour sa part, le poète palestinien Hus-

sein Abou El-Naja a mis en avant la présence de la Palestine dans les œuvres de Moufidi Zakaria, notamment à travers son poème emblématique "Falastine la l'Essalib" (Palestine sur la croix), mettant en exergue la vision artistique du poète et la structure rythmique. De son côté, le président de "Harakat Echi'r el Djazairia", Achour Fenni, a souligné que la commémoration du 70^e anniversaire de "Kassaman" coïncidait avec "le mouvement poétique mondial initié par le Mouvement

mondial de la poésie, auquel participent 170 poètes de 110 pays" ajoutant que cette conférence témoignait de "l'adhésion de la poésie à la résistance à travers le front culturel, et affirmait également la position indéfectible de l'Algérie en faveur à la cause palestinienne".

La manifestation s'est clôturée par des récitals de poésie algérienne, exprimant la souffrance du peuple palestinien assiégé et saluant sa résilience face à l'entité sioniste terroriste.

R.C

Jordanie : Le Festival international du film d'Amman dévoile sa programmation pour la sixième édition

Le Festival international du film d'Amman - Awal Film (AIFF) a annoncé le programme officiel de sa sixième édition, qui se déroulera du 2 au 10 juillet 2025, sous le thème "Un monde improvisé". La sélection de cette année rassemble plus de 60 films de 23 pays.

Parmi les films sélectionnés figurent 23 premières régionales et 16 premières mondiales, dont des œuvres marquantes de Gaza qui témoignent de la résilience et des difficultés de son peuple. Le festival propose quatre sections compétitives : longs métrages de fiction arabes, longs métrages documentaires arabes, courts métrages arabes et films non arabes. Des jurys professionnels décerneront les prix Black Iris et Mention spéciale. Parmi les films de fiction arabes remarquables, citons Seeking Haven for Mr. Rambo (Égypte), To A Land Unknown (Palestine) et Thank You for Banking With Us! (Palestine). Dans la catégorie documentaire, les films phares vont d' Abo Zaabal 89 (Égypte) à Tell Them About Us (Jordanie). La sélection de courts métrages met en valeur une riche diversité de réalisateurs débutants de toute la région.

La compétition non arabe présentera des Happyend (Japon), Armand (Norvège) et All We Imagine as Light (Inde). Au-delà de la compétition, le festival présentera des sélections spéciales, dont Under My Mother's Roof (Liban), UNRWA, 75 Years of a Provisory History (Suisse), et plusieurs œuvres poignantes réalisées à Gaza telles que The Clown From Gaza et Very Small Dreams.

L'Irlande a été désignée Pays à l'honneur cette année, et un programme dédié au cinéma irlandais sera annoncé prochainement. L'AIFF poursuit sa collaboration avec les distributeurs pour ajouter de nouveaux titres et élargir sa célébration dynamique des nouvelles voix cinématographiques.

N.C

"Harold & Kumar" 4 est en développement: une franchise culte prête à renaître

Après plus de dix ans d'absence, les célèbres personnages Harold Lee et Kumar Patel pourraient bientôt faire leur retour sur grand écran. En effet, un quatrième film est en développement sous la houlette des scénaristes et réalisateurs originaux Jon Hurwitz et Hayden Schlossberg, accompagnés de Josh Heald au scénario. Ce projet, produit par Mandate Pictures, filiale de Lionsgate, ravive l'engouement des fans pour cette comédie culte des années 2000. John Cho et Kal Penn, les interprètes emblématiques des deux protagonistes, sont pressentis pour reprendre leurs rôles. L'implication de Neil Patrick Harris, qui a joué un rôle mémorable dans la trilogie originale, demeure quant à elle incertaine. Cette nouvelle production s'annonce comme une véritable réunion des talents à l'origine de la franchise.

Le premier film, "Harold & Kumar Go to White Castle" (2004), a marqué les esprits par son mélange audacieux d'humour potache, de satire sociale et de dérision des stéréotypes culturels. Cette tonalité a permis à la série de devenir un succès surprise, donnant lieu à deux suites : Harold & Kumar Escape from Guantanamo Bay (2008) et A Very Harold & Kumar 3D Christmas (2011). Le quatrième opus entend renouer avec cette recette qui a séduit un large public. Depuis la sortie des premiers films, John Cho a connu une carrière florissante, notamment grâce à son rôle de Sulu dans le reboot de Star Trek, et a été salué pour son travail dans le thriller "Searching" (2018). Kal Penn, quant à lui, a diversifié son parcours en combinant carrière d'acteur et engagement politique, ayant travaillé comme conseiller au sein de l'administration Obama. Tous deux semblent prêts à revisiter leurs personnages cultes.

N.C

Batna : Ouverture du 1^{er} salon national de la manifestation culturelle "forum du livre"

Le premier salon national de la manifestation culturelle "forum du livre" édition dédiée à la Palestine s'est ouvert dimanche à la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Hamouda Bensai" de Batna. Tenue sous le thème "les bibliothèques de lecture publique, incubatrices de l'innovation et tribunes culturelles", la manifestation de deux jours a connu une large participation des bibliothèques principales de lecture publique et leurs annexes de 30 wilayas. Cette première édition de ce salon

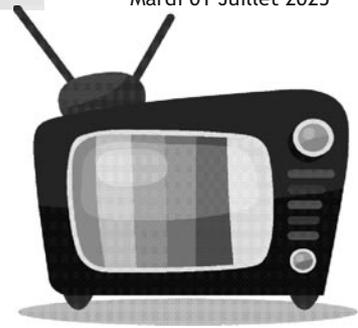
vient couronner les 41 éditions précédentes du forum du livre, améliorer la lecture et faire connaître et encourager les auteurs algériens. Cette manifestation regroupe les responsables et les cadres des bibliothèques principales de lecture publique de plusieurs wilayas ainsi que les auteurs écrivains en célébration du livre pour diffuser davantage la lecture. La première journée de la manifestation a donné lieu à la projection d'une vidéo sur les précédentes éditions du forum et à des conférences d'universi-

taires sur la dynamique de la pratique de la lecture et les sociétés du savoir à l'heure de l'intelligence artificielle. En marge de la rencontre, une exposition a été consacrée aux auteurs de Batna et à leurs publications ainsi qu'aux précédentes éditions du forum du livre. Le programme de cette première édition du salon du livre prévoit des conférences, des ventes-dédicaces d'ouvrages et un récital poétique intitulé "Soirée de Ghaza".

R.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Taxi



21h10
Ancien coursier, Daniel est devenu depuis peu chauffeur de taxi à Marseille. Passionné de mécanique et de vitesse, il a modifié sa berline pour en faire un véritable bolide et n'hésite pas à prendre des libertés avec le code de la route.

W9 L'incroyable embouteillage



21h10
Alors que l'heure du départ en vacances d'été a sonné, des centaines de véhicules se retrouvent coincés sur la départementale dans un embouteillage de plusieurs dizaines de kilomètres.

france.3 Un si grand soleil



21h10
Suite à un accident, Ulysse accuse formellement Lucas de l'avoir renversé pour s'approprier sa position à la galerie. Lucas confie à Emma que son père a disparu, avec la conviction qu'Alix détient la solution de ce mystère.

CANAL+ Saint-Ex



21h11
Antoine de Saint-Exupéry et Henri Guillaumet, inséparables amis et brillants pilotes. Au cours d'un périlleux vol de nuit, Saint-Exupéry se retrouve amené à amerrir en catastrophe et il faut tout le talent et le courage de Guillaumet pour le sauver.

TFX Les Chevaliers du Zodiaque



21h10
Seiya, un jeune homme qui cherche inlassablement Patricia, sa soeur qui a été enlevée, participe à des combats clandestins. Au cours de l'un d'entre eux, le jeune homme libère une étrange force qui se manifeste par un rayon de lumière bleue.

gulli Ninja Turtles : Teenage Years



21h05
Une nuit, un commando d'hommes surarmés, mandaté par Cynthia Utrom, du Techno Cosmic Research Institute, surgit dans un laboratoire clandestin caché sous la ville de New York.

6ter Divergente 3 : au-delà du mur



21h10
Après la mort de Jeanine, et alors que Tris, Quatre et leurs compagnons ont quitté l'enceinte de Chicago, un ordre nouveau se met en place. Evelyn, la mère de quatre, qui contrôle désormais les choses.

Le film d'Arnold Schwarzenegger le plus lucratif... n'est pas Terminator



Arnold Schwarzenegger est peut-être majoritairement connu pour son rôle de Terminator mais ce n'est pas celui-ci qui lui a permis d'empocher le plus gros cachet. Dans un entretien accordé à l'émission télévisée Watch What Happens Live, l'acteur de 77 ans révèle avoir été le mieux payé pour son rôle de Julius Benedict dans le film Twins, sorti en 1988.

"Le numéro un, c'est Twins, parce qu'on n'a pas touché de salaire pour jouer dedans. On était directement intéressé aux bénéfices", explique l'ancien gouverneur de Californie. "Nous avons fait sauter la banque avec ça", plaisante-t-il, le film ayant rapporté à sa sortie plus de 200 millions de dollars. À cela, s'ajoutent aussi les nombreuses rediffusions télévisées et cinématographiques de la comédie d'Ivan Reitman. Sans être d'une totale précision, l'acteur a évoqué le montant de plus de 40 millions de dollars. "C'est plus que pour n'importe quel autre film que j'ai fait", a révélé l'acteur, non sans humour.

Comme son nom l'indique, Twins se concentre sur les aventures de deux frères jumeaux, issus d'une expérience génétique, complètement différents aussi bien du point de vue physique que moral. Julius (Arnold Schwarzenegger) est l'homme parfait tandis que Vincent (Danny DeVito) est le raté. Lorsqu'ils se retrouvent à l'âge adulte, ils deviennent inséparables. Twins était un véritable défi pour Arnold Schwarzenegger. Le « Terminator » souhaitait montrer aux producteurs qu'il pouvait jouer autre chose que des films d'action. "On me disait : 'tu es fou ? Plus tu tues des gens à l'écran et plus on gagne de l'argent. Pourquoi changer ça ?'.."

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1156

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Sont à l'origine. 2 Agissait comme un produit amaigrissant. 3 Liquider pour liquider. 4 Loin.- Entre dans la botte... 5 Né à Winkel ?- Borne d'un intervalle.- Lanthanide. 6 Loua un matricule. 7 Carie à droite.- N'a pas subi le travail de rivière. 8 Dans une trilogie gaussienne géniale. 9 P mais pas chez nous.- Oeuvre de chair. 10 Ont pris du recul, forcément...

Verticalement

1 Etroitement pyramidales. 2 Cheville ou poignée. 3 Nous distinguons bien. 4 Corde de voisin.- La peau de chagrin ne lui convient pas. 5 Bois de qualité supérieure.- Célèbre pour son Palio. 6 Stupéfiant.- Ville des olives. 7 Fête arabe.- Soupe populaire. 8 Cheval qui offre très peu de perspectives !- Élément de fraise. 9 Celui qui s'ajoute ou divise.- Souscrit à une idée lafarguienne. 10 Herbes du diable.

Mots croisés grille N° 1156

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Thiols. 2 Fait dépenser ou dépecer. 3 Ne sont plus maîtresses chez elles. 4 Ne distinguent pas.- Evêque de Coutances. 5 Motifs d'échecs.- Protecteurs du mal ? 6 Entre Bellaria et Marina.- Fragment de roche. 7 Abeilles. 8 Dans le 11.- Petit clou. 9 L'esperluette.- Ont plus que des pépins, là ! 10 Draguerai.

Verticalement

1 Tête de coucou. 2 Bienvenue à la Chocolaterie. 3 Perroquets d'Allemagne. 4 Cuidier sous condition. 5 Donnent de la couleur et du relief à une figure.- Cours en aval du 26. 6 Détective de Sladek.- Messenger de Platon.- Adverbe. 7 Limace à coquille. 8 Bout de terrain.- Lui en groupe.- Lanthanide. 9 Noircit, grave(a) !- N'en revint pas. 10 Sinouhé le servit.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et 260 blessés en 24 heures

Trois personnes sont décédées et plus de 260 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 24 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué, du 29 au 30 juin, 197 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant causé la mort de 3 personnes et des blessures à 264 autres, a précisé la même source.

EL-MENIAA

Un ressortissant étranger en possession de drogues dures arrêté

Un ressortissant étranger, trentenaire, a été arrêté par les services opérationnels de la sûreté de wilaya d'El-Meniaa, en possession de 637 grammes de drogues dures, conditionnées dans 30 capsules, a indiqué, hier, la cellule de communication de ce corps constitué. Mené dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment le trafic de stupéfiants et de produits hallucinogènes, l'opération a permis la saisie de 24 capsules totalisant 503 grammes

de cocaïne et six capsules d'héroïne pesant 134 grammes d'héroïne, a-t-on détaillé. Après finalisation des procédures policières d'usage, le mis en cause a été remis aux instances judiciaires, a conclu la source.

CONSEIL DE LA NATION

Participation à la 32e session de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Le Conseil de la nation prend part, au sein d'une délégation des deux chambres du Parlement, aux travaux de la 32e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour

LA NATION

Mardi 01 Juillet 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:41	12:45	16:34	20:19	21:39

Météo

Alger	☀️	30	Tizi Ouzou	☀️	28
Tiaret	☀️	29	Béjaïa	☀️	28
Constantine	☀️	32	Oran	☀️	29

CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'IA 2025 DE SHANGHAI (CHINE) Plus de 60 robots intelligents seront dévoilés

Une soixantaine de robots intelligents seront présentés à la Conférence mondiale sur l'intelligence artificielle 2025 prévue fin juillet à Shanghai, selon les organisateurs de l'événement. Placée sous le thème "Solidarité mondiale à l'ère de l'IA", la manifestation se déroulera dans la mégapole chinoise, avec des forums

partenaire de coopération, a conclu le communiqué.

programmés du 26 au 28 juillet et des expositions du 26 au 29 juillet, a rapporté Chine Nouvelle. En tant que plateforme clé pour présenter l'innovation technologique chinoise au reste du monde, l'édition de cette année vise à rassembler l'expertise internationale dans le domaine de l'IA et mettra en avant les solutions chinoises, précise Chine Nouvelle.

Plus de 1.200 participants de plus de 30 pays et régions ont confirmé leur présence. Parmi eux, figurent 12 lauréats de prix internationaux prestigieux, tels que le prix Turing et le prix Nobel, plus de 80 académiciens chinois et étrangers, ainsi que des représentants de plusieurs laboratoires de recherche de renommée mondiale. L'exposition, qui dépassera pour la première fois les 70.000 mètres carrés de surface, accueillera plus de 800 entreprises présentant plus de 3.000 produits et technologies de pointe.

APRÈS L'ANALYSE ADN D'UN CORPS RETROUVÉ À DJEBEL EL OUAHCH (CONSTANTINE)

Le mystère de la disparition Marwa Boughachiche résolu

Le procureur de la République près le Tribunal de Constantine a affirmé, dimanche dans un communiqué que l'analyse ADN du cadavre non-identifié retrouvé dernièrement dans la forêt de Djebel El Ouahch, correspond à la jeune Boughachiche Marwa disparue le 22 mai dernier. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Constantine informe que dans le cadre des investigations sur la disparition de la jeune Boughachiche Marwa, le 22 mai 2025, des informations nous sont parvenues, faisant état de la présence d'un cadavre non-identi-

fié dans la forêt de Djebel El Ouahch", lit-on dans le communiqué. "Après notre déplacement sur les lieux, accompagnés des services de la police judiciaire, de la police scientifique et du médecin légiste, les examens nécessaires ont été effectués et des échantillons ont été prélevés. Nous avons ordonné une enquête approfondie, avec une analyse ADN du corps décomposé de la victime, qui a confirmé qu'il s'agit de la jeune fille disparue Boughachiche Marwa", a ajouté la même source. Les investigations sont toujours en cours sous la supervision du parquet pour déterminer les circonstances de cette affaire et identifier les auteurs".

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Commémoration du 70e anniversaire de la composition de l'hymne national «Kassaman»



L'hymne national algérien «Kassaman» a été au centre d'une conférence organisée à l'occasion du 70e anniversaire de sa composition, coïncidant avec le mouvement poétique mondial soutenant la Cause palestinienne à travers le monde. Organisée, samedi, par la Fondation «Moufidi Zakaria, en collaboration avec l'association nationale culturelle «Harakat Echi'r el Djazairia» (mouvement poétique algérien) à la Bibliothèque nationale (Alger), cette manifestation a été marquée par deux conférences: la première sur l'hymne national tandis que la deuxième a évoqué la présence de Palestine dans les poèmes de Moufidi Zakaria.

Intervenant à cette occasion, le vice-président de la Fondation Moufidi Zakaria et coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, M. Mohamed Lahcen Zeghidi, a braqué la lumière sur les étapes clés de la composition de «Kassaman», dont la composition musicale a été réalisée par Mohamed Fawzi. Pour sa part, le poète palestinien Hussein Abou El-Naja a mis en avant la présence de la Palestine dans les œuvres de Moufidi Zakaria, notamment à travers son poème emblématique «Falastine à l'Essalib» (Palestine sur la croix), mettant en exergue la vision artistique du poète et la structure rythmique. De son côté, le président de «Harakat Echi'r el

Djazairia», Achour Fenni, a souligné que la commémoration du 70e anniversaire de «Kassaman» coïncidait avec «le mouvement poétique mondial initié par le Mouvement mondial de la poésie, auquel participent 170 poètes de 110 pays» ajoutant que cette conférence témoignait de «l'adhésion de la poésie à la résistance à travers le front culturel, et affirmait également la position indéfectible de l'Algérie en faveur à la cause palestinienne». La manifestation s'est clôturée par des récitals de poésie algérienne, exprimant la souffrance du peuple palestinien assiégé et saluant sa résilience face à l'entité sioniste terroriste.

ORAN

Création d'une nouvelle unité pour la gestion des îles Habibas

La gestion des îles Habibas a été confiée à l'EPIC "EPWOPAA", responsable de la gestion du parc d'attraction et de loisirs d'Oran, qui a créé une unité spéciale pour cette mission, a indiqué son directeur Belabbès Abderrahmane. Dans le cadre de cette nouvelle mission, l'EPWOPAA a mis en place une unité spéciale dédiée exclusivement à la gestion, la protection et la valorisation de ce site écologique d'importance, a fait savoir M. Belabbès. «Cette initiative vise à renforcer les efforts de conservation, tout en favorisant un tourisme responsable et durable dans la région», a-t-il souligné, ajoutant qu'un conseil scientifique et un autre d'orientation seront prochainement mis en place, avec l'implication

des différents acteurs dans le domaine maritime, les autorités, l'université et la société civile notamment. Le ministre de l'Environnement et de la qualité de vie, Nadjiba Djilali, avait donné des instructions, lors de sa visite aux îles Habibas à la fin du mois de mai dernier, pour créer une unité assurant leur gestion et leur préservation. Les îles Habibas abritent une biodiversité remarquable et suscitent, depuis plusieurs années, l'intérêt des scientifiques, des écologistes et des touristes, et l'implication de l'EPWOPAA dans leur gestion ouvre la voie à une meilleure organisation des activités scientifiques et touristiques sur les lieux, tout en garantissant le respect des normes environnementales.

EL TARF

Une tentative de contrebande de 128.000 euros et 2,85 kg d'or déjouée

La police des frontières d'El Tarf en coordination avec la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers du service de la police judiciaire de la sûreté de la même wilaya a déjoué une tentative de contrebande vers l'étranger de près de 127.900 euros et 2,85 kg d'or et arrêté trois femmes suspectes, a indiqué, hier, cette sûreté. Le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Hamza Djellab, a précisé que l'affaire a été traitée lors du contrôle d'un véhicule de tourisme au niveau du poste frontalier d'El Aioune à bord duquel se trouvaient trois femmes sur le point de quitter le territoire national vers un pays voisin, ajoutant que

l'examen médical par radiographie a permis la découverte de trois montants de billets de devise étrangère enroulés estimés à 127.900 euros et des quantités de métal jaune (2,85 kg) préalablement fondues en de petites pièces pour en faciliter la contrebande. Les suspects ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'El Kala pour "constitution d'une association de malfaiteurs pour préparer des délits, l'atteinte à l'économie nationale par le commerce illégal de métaux précieux sans poinçon et l'infraction à la législation et à la réglementation relatives au change et au mouvement des capitaux de et vers l'extérieur", selon la même source.

QUADHIAS (TIZI-OUZOU)

Perturbation dans l'AEP en raison de travaux

L'approvisionnement en eau potable (AEP) dans le centre de la commune de Quadhias, au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, connaît des perturbations suite à des travaux de réparation de la conduite de refoulement, a rapporté, hier, un communiqué de l'unité de l'Algérienne des

eaux (ADE). Cette perturbation dans le programme de distribution d'eau est due à l'engagement de travaux de réparation de la conduite principale de refoulement de 250 mm de diamètre, a indiqué le communiqué. Ces travaux sont en cours sur la Route nationale RN 30, au départ

de la station de Takhoukht, a-t-on précisé. L'entreprise à laquelle la direction locale de l'Hydraulique a fait appel pour réparer la conduite, a mobilisé d'importants moyens pour achever ces réparations dans les plus brefs délais et rétablir l'approvisionnement normal en eau, a rassuré l'ADE.